

Le lien *des*

Volume 3 # 9, décembre 2025



Joséraphiliens



Photo : Philippe Lessard

Mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Décembre est le mois du budget pour notre municipalité. Votre conseil est heureux de vous annoncer une légère augmentation moyenne de **1,01 %** du compte de taxe foncière.

En cette période festive, je vous invite à profiter de précieux moments avec vos proches. Et si vous en avez l'occasion, tendez la main pour aider votre prochain — un simple geste peut faire toute la différence.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un **joyeux Noël** et une **bonne et heureuse année** !



Marc Lessard, maire

Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **2 décembre**, le conseil municipal :

- Prend connaissance du rapport remis par l'inspecteur en bâtiment sur les délivrances des permis en 2025 comparativement à 2024 ;
- Adopte le règlement no 285-25 sur le code d'Éthique et déontologie des élus municipaux;
- Donne avis de motion et adopte le projet de règlement numéro 286-25—Taxation 2026 ;

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du **9 décembre**, le conseil municipal :

- Adopte le budget 2026 ;
- Adopte le plan triennal des dépenses en immobilisation.

Félicitations à Monsieur Paul Doyon

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables souhaite souligner le parcours remarquable de **Monsieur Paul Doyon**, entrepreneur bien connu et engagé depuis plus de 40 ans au sein de l'**Union des producteurs agricoles (UPA)**. Son implication constante et son dévouement envers le milieu agricole font de lui un pilier de notre communauté.

Nous tenons également à le féliciter pour l'honneur reçu lors de la **Soirée des Sommets**, organisée par **Beauce-Centre Économique** le 23 octobre dernier, où il a obtenu le prestigieux **Sommet Enracinement**, une distinction qui témoigne de son enracinement profond dans notre région et de son apport inestimable à son développement.

De plus, nous sommes fiers de souligner que **Monsieur Doyon a reçu la médaille de l'Assemblée nationale**, une reconnaissance pleinement méritée pour son engagement exemplaire et son influence positive dans le secteur agricole et entrepreneurial.

La municipalité lui adresse ses plus sincères félicitations et le remercie pour son implication qui contribue à faire rayonner Saint-Joseph-des-Érables.

Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **13 janvier 2026 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.





Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 285-25 Code éthique et déontologie des élus municipaux

Lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2025, le Conseil a adopté le règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables. Ce règlement vise à remplacer le précédent règlement.

Le code d'éthique a pour objet d'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil aux principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles. Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie guideront les membres de tout conseil de la municipalité dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

Toute personne peut prendre connaissance dudit projet de règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce onzième jour du mois de décembre 2025.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière

Subvention municipale

Prenez soin de votre eau!

La municipalité vous offre la possibilité de venir chercher une boîte d'analyse pour votre eau directement au bureau municipal pour seulement **40,00 \$**. Celle-ci est étudiée par la firme Eurofins Environex de Québec et elle comprend le bon d'expédition afin que votre échantillon de rende directement de chez vous au laboratoire.

Profitez-en dès maintenant : **une subvention par adresse civique est disponible pour l'année 2026!** Ne manquez pas cette occasion de vous assurer d'une eau de qualité!



Journée internationale des Bénévoles

Le 5 décembre dernier avait lieu la journée internationale des Bénévoles.

Pour l'occasion, nous souhaitons exprimer notre sincère reconnaissance envers tous nos bénévoles extraordinaires. Votre dévouement, votre temps et votre énergie ont un impact significatif sur notre communauté. Votre engagement et votre passion sont inestimables et sont une source d'inspiration pour chacun d'entre nous, créant un impact positif pour tous. Ce sont des atouts précieux pour notre équipe et nous vous sommes profondément reconnaissants de votre soutien constant.

Merci pour tout ce que vous faites, pour votre générosité et votre présence!



Orientation du budget 2026

Le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables a adopté son budget 2026 lors d'une séance extraordinaire tenue mardi, le 9 décembre 2025. Nous avons réussi à établir un budget équilibré pour l'année 2026. Les objectifs visés dans la préparation du budget étaient d'assurer rigoureusement une saine gestion des deniers publics.

La vision de la municipalité est de continuer l'amélioration constante de la qualité de vie et le mieux-être des citoyens(ennes) de notre communauté, et ce, sans oublier de penser à demain.

Revenus	Budget 2025	Budget 2026	Écart
Taxes foncières	391 723 \$	406 357 \$	14 634 \$
Taxes MRC Beauce-Centre	44 270 \$	45 151 \$	881 \$
Taxes Sûreté	46 282 \$	45 825 \$	(458 \$)
Taxes bibliothèque et loisirs VSJB	65 634 \$	36 390 \$	(29 244 \$)
Taxes remboursement dette Bureau municipal	47 624 \$	47 172 \$	(452 \$)
Taxes réserves financières		12 130 \$	12 130 \$
Taxes remboursement Véhicule de voirie		11 456 \$	11 456 \$
Total Taxes foncières	595 634 \$	604 481 \$	8 847 \$
Transferts	727 657 \$	457 610 \$	(270 047 \$)
Service rendus	104 610 \$	109 569 \$	4 959 \$
Autres revenus	1 000 \$	6 000 \$	5 000 \$
Total des revenus	1 428 901 \$	1 177 660 \$	(251 241 \$)
Dépenses	Budget 2025	Budget 2026	Écart
Administration générale	259 742 \$	276 111 \$	16 369 \$
Sécurité publique	120 877 \$	146 168 \$	25 291 \$
Réseau routier	434 747 \$	186 001 \$	(248 746 \$)
Déneigement	146 020 \$	144 970 \$	(1 050 \$)
Hygiène du milieu	114 113 \$	130 544 \$	16 431 \$
Urbanisme	15 708 \$	20 413 \$	4 705 \$
Loisirs et culture	179 290 \$	82 948 \$	(96 342 \$)
Frais de financement	106 345 \$	101 131 \$	(5 214 \$)
Remboursement de la dette	36 059 \$	38 831 \$	2 772 \$
Fonctionnement affecté	16 000 \$	50 543 \$	34 543 \$
Total des dépenses	1 428 901 \$	1 177 660 \$	(251 241 \$)

Programme triennal des dépenses en immobilisation

Voici le programme triennal des dépenses en immobilisation tel qu'adopté par le Conseil municipal lors de la séance extraordinaire tenue le 09 décembre 2025.

Comme le prévoit le code municipal, le conseil doit adopter, à chaque année, un Plan triennal d'immobilisation pour les trois années subséquentes. Ce document représente les intentions du conseil municipal en investissements d'immobilisations. Il permet d'avoir une vision globale des projets afin de mieux anticiper les besoins financiers. Selon les prix obtenus lors du processus d'appels d'offres, certains projets peuvent être appelés à changer.

Ce plan doit être divisé en phases annuelles et doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations qu'une municipalité prévoit effectuer au cours des trois prochaines années.

Numéro de projet	Investissement	Année	Coût estimé	Source de financement	Lieu
25261	Achat portable	2026	1 200 \$	Fonds de roulement	Administratif
25262	Archivage	2026 2027 2028	2 000 \$ / année	Fonds de roulement	Administratif
25263	Mise en place d'une nouvelle borne fontaine	2026	15 500 \$	TECQ	Rang des Érables Nord
25264	Reconstruction de la structure de la route	2026 2027 2028	60 500 \$ / année	TECQ	Rang St-Jules
25265	Traitement de fissures	2026	20 000 \$	Fonds de roulement	Rang des Érables Nord et St-Bruno
25266	Remplacement de ponceau	2026	3 600 \$	PPA-CE	Rang St-Jacques
25267	Nettoyage de fossés et gravelage	2026 2027 2028	13 900 \$ / année	PPA-CE	Chemins forestiers
25268	Parcours pédestre, ajout de bords de parc et achat d'une borne numérique	2026	41 900 \$	Programme de politique familiale	Moulin des fermes
25269	Aménager une remise	2027	15 000 \$	Fonds de roulement	Moulin des fermes
25271	Construction d'un belvédère près de la rivière	2027 2028	25 000 \$	Programme de politique familiale	Moulin des fermes
25272	Aménagement de marches sécuritaires et nettoyage des ruines	2026 2027	5 000 \$	Fonds de roulement	Moulin des fermes

FRAUDE...ÉVITEZ DE TOMBER DANS LE PIÈGE!

La fraude est de plus en plus répandue et personnalisée.

À l'approche des fêtes, il est crucial de redoubler de vigilance face aux tentatives de fraude qui se multiplient. Les escrocs profitent souvent de cette période de l'année pour cibler les personnes vulnérables avec des arnaques sophistiquées et convaincantes.

La fraude téléphonique qu'est-ce que c'est ?

La fraude téléphonique implique des escrocs qui appellent en se faisant passer pour des représentants de banques, de compagnies de cartes de crédit, de services publics, d'œuvres de bienfaisance ou d'autres institutions. Leur objectif est d'obtenir des informations personnelles ou financières de leurs victimes.

1. **Usurpation d'identité** : Les fraudeurs utilisent des technologies pour masquer leur numéro de téléphone et faire apparaître un numéro légitime sur votre afficheur.
2. **Scénarios convaincants** : Ils inventent des histoires crédibles pour vous inciter à divulguer des informations sensibles. Par exemple, ils peuvent prétendre qu'il y a un problème urgent avec votre compte bancaire ou que vous devez payer une facture immédiatement.
3. **Pression et urgence** : Les escrocs utilisent souvent des tactiques de pression, vous demandant de prendre des décisions rapides sans réfléchir.

Ne répondez pas par l'affirmative et n'appuyez pas sur le 1 sous prétexte d'être transféré.

1. **Reconnaissance vocale** : Les fraudeurs peuvent enregistrer votre voix et utiliser cet enregistrement pour valider des transactions ou accéder à des comptes en utilisant votre identité.
2. **Confirmation de numéro** : En appuyant sur le 1 ou en répondant, vous confirmez que votre numéro de téléphone est actif, ce qui peut entraîner davantage d'appels frauduleux.
3. **Déclenchement de frais** : Dans certains cas, appuyer sur le 1 peut entraîner des frais supplémentaires sur votre facture téléphonique.

**Vérifier l'identité de l'appelant :
Raccrocher et appelez immédiatement vos
proches ou l'organisation en utilisant un
numéro de téléphone officiel.**

Types de fraudes courantes au Québec :

- **Fraude du petit-fils** : Les fraudeurs se font passer pour un membre de la famille en détresse. Ils utilisent parfois des technologies avancées comme l'intelligence artificielle pour imiter la voix d'un proche.
- **Fraude du faux représentant** : Les escrocs prétendent être des représentants officiels et peuvent avoir des informations personnelles vous concernant afin de créer un lien de confiance.
- **Fraude amoureuse** : Les arnaqueurs créent de faux profils sur des sites de rencontre. Par exemple, ils peuvent demander d'être payés en cartes cadeaux.
- **Fraude de suivi de colis** : Les escrocs envoient des messages prétendant provenir de services de livraison qui mentionnent souvent que votre colis est retenu à la douane ou qu'il y a un problème avec la livraison. Les liens mènent à des sites frauduleux conçus pour voler vos informations personnelles et financières.

Voici comment se protéger :

1. **Ne cliquez pas sur les liens suspects.**
2. **Vérifier directement avec vos proches ou les services concernés.**
3. **Signalez les tentatives de fraude aux autorités.**
4. **Ne partagez jamais vos informations personnelles.**
5. **Vérifiez toujours l'authenticité des sollicitations.**
6. **Méfiez-vous des offres trop belles pour être vraies.**
7. **Utilisez des mots de passe forts et uniques.**
8. **Surveillez vos comptes bancaires.**
9. **Soyez prudent avec les appels téléphoniques.**

**MÉFIEZ-VOUS
lorsqu'on vous demande de payer en toute
urgence.**

Ces exemples montrent à quel point il est important de rester vigilant et de vérifier l'authenticité des sollicitations avant de partager des informations personnelles ou de faire des paiements. En restant informé et en suivant ces conseils, vous pouvez éviter de tomber dans le piège de ces arnaques.

Passez des fêtes en toute sécurité et protégez-vous ainsi que vos proches.

**MRC
BEAUCE-CENTRE**



*La période des réjouissances
est à nos portes et nous profitons
de cette occasion pour vous souhaiter
à vous chers citoyens
un très bon temps des fêtes.*

*Que ces journées de festivités vous soient douces,
que la joie de Noël continue de briller
dans vos yeux chaque matin
de la Nouvelle Année!*

*La Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables vous
souhaite le bonheur, la santé, le succès et
l'accomplissement de tous vos vœux!*

Joyeuses Fêtes et Bonne Année !

Eric Lal

Marc Lessard

John T. T.

Sophie L.

*Mari-Pier
Dignin*

Sophie Laroche

S. L.

M. L.

Marie-Josée M.

Fermeture du bureau municipal

Après avoir travaillé très fort toute l'année, la direction désire vous informer que le bureau sera fermé à compter du lundi 22 décembre, et ce jusqu'au 4 janvier inclusivement. Nous serons de retour le 5 janvier !

Joyeuses Fêtes!

Prudence

En cette période hivernale, nous vous rappelons l'importance de rester vigilant sur la route et de bien rendre visible votre machinerie agricole en tout temps. Les journées plus courtes, les chutes de neige et les chaussées glacées rendent les manœuvres de freinage de dernière minute particulièrement difficiles. Votre prudence et votre collaboration sont essentielles pour garantir la sécurité de tous. Nous vous remercions pour votre coopération.

Pour nous joindre



Bureau municipal :

Directrice générale : Marie-Josée Mathieu

Téléphone : 418 397-4772

Courriel : municipalite@stjosephdeserables.com

Site internet : www.stjosephdeserables.com

Resp. de la voirie et des infrastructures : Martin Maurice

Urgence : 418 369-0431

Courriel : voirie@stjosephdeserables.com

Resp. de l'urbanisme et inspectrice en bâtiment : Steeve Breton

Courriel : permis@stjosephdeserables.com

Émission des permis feux : Alain Busque 418 397-4358 poste 233 Cell. : 418 389-9966

Maire : Marc Lessard 418 389-4273

Mairesse suppl. : Mélanie Roy 418 397-8418

Conseiller No 2 : Sylvain Lambert 418 225-7952

Conseillère No 3 : Sophie Lessard 418 209-4109

Conseiller No 4 : Éric Lessard 418 397-5379

Conseiller No 5 : Marie-Pier Giguère 418 209-2848

Conseiller No 6 : Jean-François Giguère 418 420-5333